

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé au siège de Guingamp Paimpol Agglomération – 11 rue de la trinité à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

GUILLOU Claudine - PRIGENT Marie-Yannick - GODFROY Brigitte - PRIGENT Christian - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE BIANIC Yvon – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LE MARREC François - LECOEUR Serge - GEORGELIN Dominique -

Administrateurs excusés :

PARISCOAT Dominique - CONNAN Guy - LE MARECHAL Loïc - LE GAOUYAT Samuel

Administrateurs absents :

BERNARD Cinderella - LARVOR Yannick - POMARES Juan - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - ROUILLE Françoise.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

Monsieur Samuel LE GAOUYAT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE.

En exercice : 32
Présents : 22
Absents : 10
Représentés : 1

Date d'envoi des convocations : 7 novembre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 40-11-2019

CIAS : ARRET DU PORTAGE DE REPAS DE PONTRIEUX

Par délibération en date du 12 novembre 2019, le conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé d'arrêter l'activité de portage de repas qu'elle gérait, en tant que service public facultatif.

En conséquence, le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération ne souhaite plus à son tour gérer ce service sur le secteur de Pontrieux comme il le faisait jusqu'alors sur le fondement de la convention « Service de portage de repas » conclue le 30 avril 2015 avec le Comité Cantonal d'Entraide de Pontrieux et l'EHPAD « Résidence Les Magnolias » de Pontrieux.

L'association ASAD GOELO-TRIEUX a décidé de reprendre l'activité de portage de repas.

Ladite convention fera l'objet d'un avenant actant la sortie du CIAS du contrat (cf. annexe 1)

Vu la délibération du conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération du 27 août 2019 portant nouvelle organisation du Centre Intercommunal d'Action Sociale ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération du 12 novembre 2019 entérinant l'arrêt du service de portage de repas à domicile ;

Vu la « convention service de portage de repas » conclue entre le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération, le Comité Cantonal d'Entraide de Pontrieux et l'EHPAD « Résidence Les Magnolias » de Pontrieux le 30 avril 2015 ;

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration par 17 voix pour (dont une procuration de Monsieur Samuel LE GAOUYAT à Monsieur Philippe VILLECROZE).

PRIGENT Christian - GUILLOU Claudine - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLLOT Lise - LE BIANIC Yvon – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - LUCAS Emmanuelle - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine – HAMON Maryannick - GEORGELIN Dominique,

6 abstentions, Mesdames GODFROY Brigitte, PRIGENT Marie-Yannick, COCGUEN Marie-Jo, Messieurs LE GOFF Yannick, LECOEUR Serge, LE MARREC François,

APPROUVE l'arrêt de la gestion du service de portage de repas à domicile sur le secteur de Pontrieux au 1^{er} janvier 2020,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'Avenant actant la sortie du CIAS de la « convention service de portage de repas », annexée ci-après.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte en lien avec la cessation de cette activité,

AUTORISE le Président ou son représentant à céder les véhicules et le petit matériel servant aux tournées pour un montant de 12 000 euros.

Pour extrait conforme,
La Présidente par délégation,
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
En Sous-Préfecture de Guingamp,
Le 21/11/2019
Et publication du 21/11/2019



ACTIVITE DE PORTAGE DE REPAS
AVENANT A LA CONVENTION « SECTEUR DE PONTRIEUX »

PREAMBULE

Par délibération en date du 12 novembre 2019, le conseil communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération a décidé d'arrêter l'activité du service de portage de repas gérée par l'agglomération, en tant que service public facultatif.

En conséquence, le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération ne souhaite plus à son tour gérer ce service sur le secteur de Pontrieux comme il le faisait jusqu'alors sur le fondement de la convention « Service de portage de repas » conclue le 30 avril 2015 avec le Comité Cantonal d'Entraide de Pontrieux et l'EHPAD « Résidence Les Magnolias » de Pontrieux.

Pour tenir compte de ces changements, il est convenu ce qui suit :

Article 1

Le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération n'est plus partie à la convention « Service de portage de repas » conclue le 30 avril 2015 avec le Comité Cantonal d'Entraide de Pontrieux et l'EHPAD « Résidence Les Magnolias » de Pontrieux.

Article 2 :

Les engagements du CIAS stipulés dans la convention initiale du 30 avril 2015 ne lui sont plus opposables à compter de la date de signature du présent avenant.

Article 3 :

La poursuite du contrat entre le Comité Cantonal d'Entraide de Pontrieux (désormais l'ASAD Goëlo-Trieux), et l'EHPAD « Résidence Les Magnolias » de Pontrieux se poursuit dans les mêmes conditions que celles définies dans la convention initiale.

L'ASAD GOËLO-TRIEUX se substitue dans tous les droits et obligations au CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération à l'exception de ceux inhérents à la personnalité publique de celle-ci.

Fait à Bourbriac le 14 novembre 2019, en quatre exemplaires originaux.

Pour le CIAS de Guingamp-Paimpol Agglomération, par substitution au CIAS de Pontrieux Communauté,

Monsieur Vincent LE MEAUX,
Président Guingamp-Paimpol Agglomération,

Madame Claudine GUILLOU,
Présidente par Délégation, CIAS

Monsieur Guy CROISSANT
Président ASAD Goëlo-Trieux

